

**ARRDHOR**

Association

**22 Rue de l'Arsenal**

**17300 ROCHEFORT**

SIRET : 351 476 080 00038

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 Décembre 2019



3-5 Avenue Bernard Moitessier  
CS 80009  
17180 PERIGNY  
Tél : 05.46.42.42.85  
Fax : 05.46.43.45.24

**ARRDHOR**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2019**

Aux membres de l'Association ARRDHOR,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ARRDHOR, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 8 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude suivante exposée dans la note « faits caractéristiques » de l'annexe concernant la mise en cause pour malfaçon de l'Association ARRDHOR dans le cadre d'une étude de maîtrise d'ouvrage qu'elle a réalisée et du préjudice qui pourrait être à la charge de l'Association.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport moral et des autres documents adressés aux membres de l'Association.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

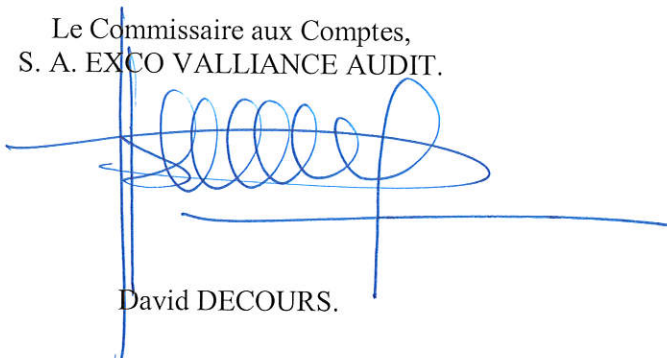
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Périgny, le 10 septembre 2020.

Le Commissaire aux Comptes,  
S. A. EXCO VALLIANCE AUDIT.



David DECOURS.

# BILAN ACTIF

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs au 31/12/19			% de l'actif	Valeurs au 31/12/18	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	13 748	13 560	189		776	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				27		31
Terrains	14 289		14 289		14 289	
Constructions	378 700	192 575	186 125		222 393	
Installations tech., matériel & outillages	337 370	284 333	53 036		44 962	
Autres immobilisations corporelles	81 605	70 492	11 113		4 142	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				5		5
Participations	41 272		41 272		41 272	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	4 620		4 620		4 620	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>871 604</b>	<b>560 960</b>	<b>310 644</b>	<b>32</b>	<b>332 454</b>	<b>36</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours				4		6
Matières premières et autres appro	18 421		18 421		24 538	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis	20 218		20 218		26 209	
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				48		56
Clients (3)	234 089		234 089		192 294	
Clients douteux, litigieux (3)	15 487	12 908	2 578		2 608	
Clients factures à établir (3)	6 960		6 960		6 483	
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	62 063		62 063		101 540	
Fournisseurs débiteurs					15	
Débiteurs divers (3)	160 195		160 195		209 768	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	145 669		145 669	15	20 254	2
Charges constatées d'avance (3)	4 059		4 059		2 916	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>667 161</b>	<b>12 908</b>	<b>654 253</b>	<b>68</b>	<b>586 624</b>	<b>64</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>1 538 766</b>	<b>573 868</b>	<b>964 897</b>	<b>100</b>	<b>919 078</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN PASSIF

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/19	% du passif	Valeurs au 31/12/18	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 0 )				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	440 769	46	364 785	40
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	103 798	11	75 983	8
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>544 567</b>	<b>56</b>	<b>440 769</b>	<b>48</b>
Subventions d'investissement	86 190	9	105 427	11
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>630 757</b>	<b>65</b>	<b>546 195</b>	<b>59</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	3 171		3 171	
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>3 171</b>		<b>3 171</b>	
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	145 270	15	155 311	17
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	34 720	4	49 134	5
Fournisseurs, factures non parvenues	7 140	1	9 522	1
Dettes fiscales et sociales	104 284	11	103 915	11
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	11 955	1	830	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	27 600	3	51 000	6
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>330 969</b>	<b>34</b>	<b>369 712</b>	<b>40</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>964 897</b>	<b>100</b>	<b>919 078</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

123 911

207 058

134 893

234 819

1 855

# COMPTE DE RÉSULTAT

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	609 387	100	486 346	100	123 040	25
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>609 387</b>	<b>100</b>	<b>486 346</b>	<b>100</b>	<b>123 040</b>	<b>25</b>
Production stockée	-5 990	-1	6 780	1	-12 771	-188
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	327 612	54	367 181	75	-39 569	-11
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 539	1	3 048	1	491	16
Autres produits	377		78		299	384
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>934 925</b>	<b>153</b>	<b>863 434</b>	<b>178</b>	<b>71 491</b>	<b>8</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-928		13 656	3	-14 584	-107
Variation de stocks	6 117	1	5 782	1	335	6
Autres achats et charges externes	232 787	38	283 709	58	-50 922	-18
Impôts, taxes et versements assimilés	4 324	1	7 599	2	-3 275	-43
Salaires et traitements	432 046	71	367 611	76	64 435	18
Charges sociales	165 273	27	139 816	29	25 457	18
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	67 506	11	63 426	13	4 080	6
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.			6 042	1	-6 042	-100
Dotations aux provisions						
Autres charges	47		2 321		-2 274	-98
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>907 171</b>	<b>149</b>	<b>889 962</b>	<b>183</b>	<b>17 209</b>	<b>2</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>27 754</b>	<b>5</b>	<b>-26 528</b>	<b>-5</b>	<b>54 282</b>	<b>205</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			111		-111	-100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>111</b>		<b>-111</b>	<b>-100</b>
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 946	1	9 654	2	-3 708	-38
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>5 946</b>	<b>1</b>	<b>9 654</b>	<b>2</b>	<b>-3 708</b>	<b>-38</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-5 946</b>	<b>-1</b>	<b>-9 543</b>	<b>-2</b>	<b>3 597</b>	<b>38</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>21 807</b>	<b>4</b>	<b>-36 071</b>	<b>-7</b>	<b>57 878</b>	<b>160</b>
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			2 389		-2 389	-100
Sur opérations en capital	35 236	6	37 935	8	-2 699	-7
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>35 236</b>	<b>6</b>	<b>40 324</b>	<b>8</b>	<b>-5 088</b>	<b>-13</b>
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	4 727	1	166		4 561	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			1 023		-1 023	-100
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>4 727</b>	<b>1</b>	<b>1 189</b>		<b>3 537</b>	<b>297</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>30 510</b>	<b>5</b>	<b>39 134</b>	<b>8</b>	<b>-8 625</b>	<b>-22</b>
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-51 481	-8	-72 920	-15	21 439	29
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>970 161</b>	<b>159</b>	<b>903 869</b>	<b>186</b>	<b>66 292</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>866 363</b>	<b>142</b>	<b>827 886</b>	<b>170</b>	<b>38 477</b>	<b>5</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>103 798</b>	<b>17</b>	<b>75 983</b>	<b>16</b>	<b>27 815</b>	<b>37</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 964 897.32 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 103 797.95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/05/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Au cours de l'exercice 2012, un litige était apparu sur l'activité "Bureau d'Etude" (ce qui d'ailleurs a été mentionné dans l'annexe aux comptes annuels depuis l'exercice 2013) s'agissant là de la mise en cause d'une étude de maîtrise d'oeuvre effectuée par l'association ARRDHOR pour le compte d'un client, et ce au cours des exercices 2009 et 2010.

En suivant, la responsabilité de l'association avait été engagée pour malfaçon. Par un jugement de la cours d'appel en janvier 2017, le montant réel du préjudice a été chiffré à plus de 326 k€. La part à la charge de l'association a été estimée à 65.200 €. Etant entendu que pour une telle affaire, l'association, étant assurée correctement, serait redevable d'une franchise de 3.171 €, ce montant a été provisionné sur l'exercice 2017. A ce jour, le jugement définitif n'a pas été prononcé.

L'épidémie COVID-19 est considérée comme un événement de l'année 2020.

Les comptes au 31/12/2019 ont été établis sur la base de la continuité de l'activité, sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du COVID-19.

Les conséquences du COVID-19 sur les opérations de la société ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêtés des comptes et être estimées de manière fiable.

Cependant, si l'épidémie continuait à se développer au cours de l'exercice 2020, des risques significatifs sur l'activité, les revenus, et la trésorerie pourraient se matérialiser.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 7 ans
- Installations techniques	2 à 5 ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans
- Agencements s/sol d'autrui	5 à 12 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de bureau	2 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

## PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	13 748			
CORPORELLES	Terrains		14 289			
	Constructions	Sur sol propre	107 241			
		Sur sol d'autrui	71 103			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	187 502		12 854	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		314 111		23 259	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers				
		Matériel de transport		25 554		9 583
		Matériel de bureau & mobilier informatique		46 468		
	Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL</b>			766 268		45 696	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		41 272			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		4 620			
<b>TOTAL</b>			45 892			
<b>TOTAL GENERAL</b>			825 909		45 696	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévellop.	<b>TOTAL</b>					
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			13 748		
CORPORELLES	Terrains				14 289		
	Constructions	Sur sol propre			107 241		
		Sur sol d'autrui			71 103		
		Inst. gal. agen. amé. cons			200 355		
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				337 370		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					
		Matériel de transport				35 137	
		Mat. bureau, inform., mobilier				46 468	
	Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<b>TOTAL</b>					811 964		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				41 272		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				4 620		
<b>TOTAL</b>					45 892		
<b>TOTAL GENERAL</b>					871 604		

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	12 972	588		13 560
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	26 502	10 724		37 226
	Sur sol d'autrui	60 085	5 644		65 729
	Inst. générales agen. aménag.	56 867	32 753		89 620
Inst. techniques matériel et outil. industriels		268 319	16 014		284 333
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	25 554	541		26 095
	Mat. bureau et informatiq., mob.	43 155	1 242		44 397
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		480 482	66 918		547 400
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>493 454</b>	<b>67 506</b>		<b>560 960</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.	<b>TOTAL</b>							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>								
Frais d'acquisition de titres de participations								
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>								
<b>Total général non ventilé</b>								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

## MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

### SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immobs financières				
Titres de participations				
Autres				
<b>TOTAL</b>				
Stocks				
Créances	13 059		150	12 909
Valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13 059</b>		<b>150</b>	<b>12 909</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	24 538		6 117	18 421
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	26 209		5 990	20 218
<b>TOTAL</b>	<b>50 746</b>		<b>12 107</b>	<b>38 639</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 620		4 620
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	15 487	15 487	
	Autres créances clients	241 049	241 049	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques	51 481	51 481	
	Etat & autres	10 582	10 582	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	160 195	160 195		
Charges constatées d'avance	4 059	4 059		
<b>TOTAUX</b>		<b>487 473</b>	<b>482 853</b>	<b>4 620</b>
Renvois (1)	Montant			
	des			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 059
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>4 059</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

Subventions à recevoir : 159 437.98 €

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	6 960
Autres créances	159 438
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>166 398</b>



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## AFFECTATION DU RÉSULTAT

### TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent	364 786
Résultat de l'exercice précédent	75 983
Prélèvements sur les réserves (à détailler)	
Total des prélèvements sur les réserves	
<b>TOTAL DES ORIGINES</b>	<b>440 769</b>
Affectations aux réserves	
- Réserves légales	
- Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	440 769
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>	<b>440 769</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	1 145	1 145		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	144 125	20 213	85 617	38 294
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	41 860	41 860		
Personnel & comptes rattachés	21 974	21 974		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	29 690	29 690		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	47 382	47 382		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	5 238	5 238		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	11 955	11 955		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	27 600	27 600		
<b>TOTAUX</b>	<b>330 969</b>	<b>207 058</b>	<b>85 617</b>	<b>38 294</b>

Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 700
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	18 320
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

### PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

### MONTANT

Exploitation	27 600
Financiers	
Exceptionnels	

### TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

**27 600**

## CHARGES À PAYER

### CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

### MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 145
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 140
Dettes fiscales et sociales	34 318
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 003

### TOTAL DES CHARGES À PAYER

**43 606**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 143 506.49 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements pensions et retraites. ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite prévue par la convention collective "personnel bureaux d'étude et techniques".

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

## MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :</b>	5 500	5 420
<b>TOTAL</b>	<b>5 500</b>	<b>5 420</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	1
Organes de direction	1
Organes de surveillance	

## LES EFFECTIFS

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Personnel salarié :</b>	<b>11.00</b>	<b>10.00</b>
Ingénieurs et cadres	9.00	9.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	2.00	1.00
Ouvriers		

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Amende stationnement FS reprot	25	
subventions 2019		3 057
subventions 2019 QP SUBVENTIONS COL		32 179
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>35 236</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

## TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
RBT IJSS BE Maxime Darnis	199		
RBT IJSS BE Maxime Darnis	279		
RBT IJSS BE Maxime Darnis	199		
RBT IJSS BE Maxime Darnis	558		
RBT IJSS BE Maxime Darnis	558		
RBT IJSS BE Maxime Darnis	439		
RBT IJSS BE Maxime Darnis	558		
RBT IJSS BE Maxime Darnis	558		
RBT IJSS BE Maxime Darnis	40		
<b>TOTAL</b>	<b>3 389</b>		





[www.exco-valliance-blog.fr](http://www.exco-valliance-blog.fr)  
[www.excovalliance.fr](http://www.excovalliance.fr)

Siège Social  
**Exco Valliance PERIGNY**  
3-5 avenue Bernard Moitessier  
17180 PERIGNY

Tel : 05.46.42.42.85  
Fax : 05.46.43.45.24  
Mail : [valliance@exco.fr](mailto:valliance@exco.fr)

**Exco Valliance ANGOULEME**  
11 Rte du Peux – CS 22508  
16025 ANGOULEME CEDEX

**Exco Valliance BARBEZIEUX**  
32, boulevard Chanzy  
16300 BARBEZIEUX

**Exco Valliance JARNAC**  
38, rue Pasteur  
16 200 JARNAC

**Exco Valliance ROCHEFORT**  
1, avenue de Saintonge  
17430 TONNAY-CHARENTE

**Exco Valliance ROYAN**  
3 rue des Cyprès  
17200 ROYAN

**Exco Valliance SAINTES**  
83-85 cours du Maréchal Leclerc  
17100 SAINTES

**Exco A' LORMONT**  
Quai Carriet  
33310 LORMONT

**Exco Valliance FP MERIGNAC**  
2 avenue Henry Le Châtelier  
33692 MERIGNAC Cedex

**Exco PARIS VFA Audit**  
9 rue de l'échelle  
75001 PARIS